L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 AVRIL 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE, N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 30 AVRIL.

POUR PRÉSIDENT: **MILLARD FILLMORE.** POUR VICE PRÉSIDENT: **JOHN J. CRITTENDEN.** Sujets à la décision de la Convention nationale whig

EUROPE.

La malle nous a transmis hier nos journaux d'Europe apportés par l'*Asia*. Nos dernières dates sont du 8 courant pour Paris et du 10 pour Londres et Liverpool. Les nouvelles que nous avons publiées il y a deux jours allaient jusqu'au 5 pour la France et jusqu'au 7 pour l'Angleterre. Nos nouveaux avis ne sont donc que de trois jours plus récents. Aussi le bulletin que nous donnons est-il fortement maigre. Les événements retentissans, les révolutions, les coups d'Etat ne surgissent incessamment à l'ordre du jour. Dans l'intervalle de ces coups de tonnerre, il faut bien se résigner au calme et à la tranquillité.

La Constitutionnel a répondu à la protestation des trois députés démissionnaires. Tout en croyant digne de quelques remarques, dit-il, la lettre collective par laquelle MM. le général Cavaignac, Carnot et Hénon, nommés au corps législatif à Paris et à Lyon, ont refusé de prêter serment, nous n'ayons pas trouvé l'événement assez gros pour devoir mettre une hâte extrême à l'examiner. La cause de la société est si grande, et celle des vanités si petite, que les hommes qui se préfèrent au repos et au salut de tous font aujourd'hui peu de bruit, et excitent peu d'intérêt.

Et après avoir reproduit la lettre des démissionnaires, le journal du Dr Véron ajoute:

D'abord, c'est un spectacle curieux de voir ce que sont devenus ces maîtres de la France. Ils étaient nombreux, fiers, menaçans: ils prétendaient tout refaire, gouvernement, loix, religion, morale; ils se disaient les représentans et les vengeurs du peuple; ils disposaient du présent et s'arrogeaient l'avenir. Tout d'un coup, on leur ôte leur unique moyen de succès, la bâillerie et la terreur: on les oblige à se présenter devant plus de huit millions d'électeurs, comme tout le monde, sans clubs, sans comités, sans menaces; ils désignent leurs candidats, le gouvernement désigne les siens,—et ces maîtres de la France sortent du scrutin au nombre de trois!

Le mot d'*exil* qui figure dans la lettre fournit au *Constitutionnel* un sujet de plaisanteries. C'est un deux exil—puisqu'il y a—que celui d'où les démissionnaires nouveaux Camille, prétendent avoir été rappelés par la patrie en deuil. Le général Cavaignac passe pour jouir d'une charmante retraite domestique; M. Hénon, Hippocrate lyonnais, tâtait fort librement le pouls de la Croix-Rousse; et M. Carnot, auquel le gouvernement n'avait nullement songé, goûtait les plaisirs de la villégiature en Allemagne. De tels *exils* seraient enviés par bien des gens qui, dès prix lâ, se proscrivent, eux-mêmes.

Un passage de la lettre des démissionnaires paraît plus grave au journal élyséen; c'est celui-ci:

"Nous remercions les électeurs, disent les honorables démissionnaires, d'avoir pensé que nos noms protestaient d'eux-mêmes contre la destruction des libertés publiques et les rigueurs de l'arbitraire."

Le *Constitutionnel* ne comprend pas que les noms de M. le général Cavaignac et de M. Carnot soient une protestation contre la destruction des libertés publiques et contre les rigueurs de l'arbitraire. En 1848, dit-il, existait en France depuis dix-huit années, un gouvernement régulier. Deux principes seuls pouvaient contester la légitimité de ce gouvernement: le principe de l'hérédité monarchique, et le principe du suffrage universel. Le premier principe pouvait reprocher au régime de juillet de s'être établi au mépris de la tradition héréditaire; le second pouvait lui reprocher de s'être établi au mépris du suffrage de tous. Le seul principe qui n'eût le droit d'adresser aucun reproche au régime de juillet, c'est celui qui a prévalu le 24 février 1848, car l'un et l'autre sont sortis d'une conspiration, d'une surprise, et d'une émeute de Paris; et si Louis-Philippe dû se faire le procès, ce n'est pas de barricade à barricade.

La réponse à la lettre des députés démissionnaires se termine de la manière suivante:

Le pouvoir dont M. le général Cavaignac s'est vu le chef momentanément et par hasard, a donné un pouvoir usurpé sur le pays, et cet, sentiellement destructeur des libertés publiques. Il a eu pour lui le fait, jusqu'à ce jour, aucun moyen de résistance légale de ne pas faire observer, à l'avantage du gouvernement de juillet, que s'il fut proclamé par la chambre des députés, quelque corps n'eut aucune mission pour renverser ce gouvernement aussi illégalement, et représentant autrement le pays que ces amis de clubistes, sortis des cabarets des barrières, pour imposer la République aux jules ayant légiféré et mourant de peur à l'Hôtel-de-Ville.

Ce n'est donc pas à M. le général Cavaignac à parler des libertés publiques, sur la ruine des quelles son pouvoir s'était élevé; et pour ce qui est de l'arbitraire, ce n'est pas le rigoureux *exilé* de ce, cela est étrange dans la bouche d'un homme qui, au nom d'une dictature de sa façon, dépouvrive de toute sanction nationale, déporta quatorze mille hommes sans jugement, suspendit un mois et dix huit journaux, et tint, vingt-sept jours, M. de Girardin au secret.

Du peut avoir oublié qu'on a fouie la dignité et la liberté d'un pays sous sa botte, mais on ne peut pas d'être pris au sérieux, lorsque, les mains encore prêtes devant le pays des airs de protecteur et de vengeur. Le jour où Danton, assoiffé de sang humain, voulut se mêler de prêcher la clémence, Saint-Just lui répondit: Le crocodile pleure aussi!

Les nouvelles d'Angleterre n'offrent aucun intérêt. Les journaux anglais publient tableau des recettes pour le trimestre et pour l'année qui vient de finir le 5 avril. Malgré les énormes réductions de taxe consenties pendant les deux dernières années, les recettes n'ont pas cessé de se soutenir, et même elles présentent sur la plupart des articles, et notamment sur les douanes et l'excise, ces deux thermomètres de l'activité industrielle et de la prospérité des classes pauvres, des excédans considérables.

Deux steamers, le *Propontis* et l'*Orenoco*, ont apporté en Angleterre des nouvelles du rap de Blanne Espérance. Elles confirment les succès obtenus précédemment par sir Harry Smith. Les vigoureuses et très sévères razzias que ses colonnes ont exécutées dans le pays ennemi, enlevant en brûlant les moissons, emmenant le bétail, détruisant les moissons, ont fait un nombre des chefs cafres à demander merci. Il est très probable maintenant qu'il aura terminé la guerre avant que le successeur qu'on lui a si durement donné ait eu le temps de prendre possession de son commandement.

Il paraît positif qu'une ligne de steamers sera établie entre New-York et le Havre. Nous lisons dans un journal de cette dernière ville:

«Pendant qu'au Havre on s'occupe avec activité de l'établissement d'un service transatlantique français sur New-York, la compagnie anglaise Cunard semble, de son côté, avoir pour objet de rendre tous les points du continent à l'importante ligne qu'elle dirige. Ainsi, nous apprenons qu'elle va établir entre Anvers et Liverpool un service régulier et régulier à l'ordre du jour. Dans l'intervalle de ces coups de tonnerre, il faut bien se résigner au calme et à la tranquillité.

«C'est la, pour notre établissement projeté, un nouveau motif d'émulation; en effet, le service intermédiaire entre Anvers et Liverpool pourra avoir pour résultat de nous enlever une partie du trafic qui jusqu'à présent, par notre port, au moyen du service parallèle qui fonctionne déjà entre le Havre et Liverpool; et une ligne directe du Havre sur New-York nous acquérrait définitivement tous les clients qui le dédaignent, suspendit un mois et dix huit journaux, et tint, vingt-sept jours, M. de Girardin au secret.

«Ce n'est pas de barricade à barricade.

La réponse à la lettre des députés démissionnaires se termine de la manière suivante:

«Ce qui ne se prend donc! Du reste, si nous sommes bien informés, les chaînes sont poissées activement, et la compagnie qui s'est fondée au Havre a déjà près assez de consistance pour faire concevoir l'espoir d'un succès prochain.»

Exposition de la Nouvelle-Orléans.

Les délégués chargés de représenter la ville à la Convention qui doit se réunir à la Nouvelle-Orléans au mois de mai prochain, pour s'entendre au sujet de la grande Exposition des produits de l'Agriculture et de l'Industrie du Sud, se sont réunis hier dans la salle de la Société des Artisans, rue St-Charles.

Le président, M. Cohen, déclare que la société des Artisans a nommé des délégués à la Convention et que toutes les mesures doivent être prises de concert avec ces derniers.

M. W. Richards, rapporteur du comité de la Convention, annonce que le dit comité a obtenu l'usage de la salle du Lycée pour la réunion de la convention.

Le Dr Riddell, rapporteur du comité des résolutions, déclare que le comité est convaincu que le projet d'une grande Exposition à la Nouvelle-Orléans des produits de l'agriculture et de l'industrie du Bud, non seulement est réalisable mais sera une source de bienfaits pour la ville et les campagnes.

M. Walton propose d'inviter le comité ci-dessus à préparer les résolutions qui doivent être soumises à la convention. Cette motion est adoptée après un court débat entre MM. Walton, Lathrup, Blanchard, Golding, Forshey et quelques autres délégués.

Le président, sur la proposition qui en est faite, ajoute au comité des résolutions MM. Walton, Blanchard, Lathrup, Young, Forshey et Benton Richards. Le président est tout-à-fait porté dans le comité, d'après le désir unanime des délégués.

Sur la proposition de M. Forshey, le comité des résolutions est invité à faire un rapport, sur le caractère de l'exposition; sur l'époque la plus favorable où elle pourrait avoir lieu; sur le local qui devra y être affecté à la Nouvelle-Orléans; et sur les moyens de subvenir aux dépenses.

M. Bull, rapporteur du comité de finances, annonce que le comité s'est hâtessé aux Conseils de la Nouvelle-Orléans pour obtenir une allocation de salle gratuite. Les conseils n'ont encore pris aucune décision.

M. A. W. Foster, rapporteur du comité des discours, annonce que M. U. Mazellas a consenti à prononcer le discours d'ouverture à la Convention.

Les délégués s'ajournent pour se réunir de nouveau samedi prochain.

Conseil des Assistants-Aldermen.

Ce corps s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. Nixon.

Après lecture d'une communication du trésorier de l'ancienne ville de Lafayette, le Conseil a résolu d'en appeler au vote du peuple sur l'urgence de souscrire au nom de la ville à 50,000 actions du chemin de fer de la Nouvelle Orléans à Jackson et de la grande route à l'Ouest, lesquelles actions s'élèveraient à la somme de deux millions. La taxe qui serait prélevée était fixée à trois pour cent sur les propriétés foncières, payable en trois ans, à commencer du 1er lundi de mai 1853, mais sur motion de M. Derbès la taxe sera de un [illegible] pour cent par an, au lieu d'être payable en trois ans.

Une semblable résolution a été également adoptée à l'égard du chemin de fer des Opelousas et de l'Ouest. La somme à souscrire serait d'un million et demi, payable comme l'autre taxe susdite.

Une série de résolutions qui été adoptées pour l'organisation du département du voyer. Il aura un député à chaque district.

La majorité des membres du comité nommé pour désigner le lieu le plus convenable pour tenir les bureaux publics et les salles de réunion des deux Conseils, ont fait un rapport, désignant l'Hôtel de Ville du Second District.

Ce rapport a été adopté. Puis, il a été décidé que le voyer aura à fournir un plan et l'estimation du coût des améliorations à faire à l'Hôtel de Ville du 2d District, aux Cours Suprêmes et de District, bureaux de shérif, etc.

Correspondance de l'Abeille

PARIS, 8 avril 1852.

A M. l'Editeur de l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Les partis s'agitent, telles sont les paroles que prononce à l'heure présente l'armée des courtisans. Vous savez que M. Bonaparte a déclaré dans le discours du 29 mars qu'il ne se résoudrait à s'emparer de l'empire que s'il y était contraint par les sourdes menées des partis. Or, les empressés, les importants et les ambitieux voient partout des sourdes menées. Toute la troupe élyséenne veut prendre part à la curée impériale; et il est déjà question de grands maréchaux du palais, d'archi, chancelier, de grand veneur, de grand écuyer, etc. etc..... M. le président de la République ne peut pas résister lui-même à l'envie de mettre sur sa tête la couronne de son oncle. En dépit des protestations faites en faveur de la souveraineté populaire, il a déclaré dimanche dernier dans la cérémonie de la prestation du serment que sa légitimité remontait à 1804. Vous voyez donc bien que Louis Napoléon ne s'arrêtera pas sur la pente fatale, il ira jusqu'au fossé impérial. Après le fossé..... Vous savez le proverbe. Une personne qui est naïvement l'amie de l'Elysée me disait il y a quelques jours: «Le prince ne peut arriver à l'empire qu'à la suite d'un mouvement ou d'une effervescence qui se manifeste soit à Paris, soit dans la province, parce qu'il lui faut une raison ou si vous l'aimez mieux, un prétexte pour se débarrasser des derniers vestiges des institutions parlementaires constitutionnelles. Il abattra tous les journaux à l'exception du *Moniteur* et du journal de l'empire et il supprimera toute espèce d'opposition quelque petite qu'elle soit.» Cet ami de la maison pourrait bien avoir raison. D'un autre côté on affirme que si l'effervescence tant attendue et tant désirée n'avait pas lieu d'ici au cinq mai on ferait en sorte de s'en passer. Il faut que le 5 mai, jour anniversaire de la mort de Napoléon, l'empire soit fait. Le quatre au soir, une députation du Sénat viendra supplier M. Louis Napoléon de prendre la couronne impériale et le lendemain le nom de la République aura disparu. On prépare quelque chose, elle se tenait prête. Il ne manquait à cette beauté sur le coté que la poudre et les patches.

La duchesse se composait de grappes d'or et de saphirs d'une prodigieuse grosseur, montés en sous avec les autres; les cheveux par derrière étaient retenus dans un réseau d'or dont chaque maille s'agençait dans un petit chaton de saphir.

La fille de cette duchesse portait trois jupes de tulle blanc garnies d'un simple chef d'ar gent. Elle avait sur la tête une guirlande de lauriers dont les fleurs et feuillage étaient aussi en argent. Cette guirlande entourait le derrière de la coiffure et venait se perdre dans les bandes anglaises de la jeune fille. C'était ravissant. Les matrones de cette année étaient riches, mais si peu lourdes. Des velours, des satins des epaends, des duphines, des bonnets rouges dentelle ou en dentelle d'immenses rubans, les petits chapeaux retournés en l'air, beaucoup de coiffures à la Greta, des nattes en couronnes dans lesquelles se pique une constellation toute guirlée de diamants ou de pierreries, des cheveux relevés comme les crêpes de nos grands mères, des anglaises, des bandeaux soufflés, des dentins, tout ce qui plaît, tout ce qui siied, voilà la mode. La tendance est à la fantaisie, les caractères d'époques sont effacés. On met de tout partout jusque sur les chaises qui sont tissus d'or. On porte des bottines à talons avec des bas à la crispin, sous les larges manches. Cela du soir sont excessivement courtes. Jamais on n'a été plus décolté.

Je m'aperçois que je ne vous ai point parlé de M. Emile de Girardin. Passer des modes et des jolies femmes à ce journaliste, la transition est rude. M. de Girardin qui avait été exilé, quatres disent qu'il s'était fait exiler) après le décembre, vient de revenir en France. M. de Girardin parti pour Bruxelles, aussitôt déclaré de la liberté absolue, revient de Bruxelles, convertis au principe d'autorité. Il joue dans la comédie bonapartiste le rôle d'opposant, mais on sait trop cela signifie. Quelle opposition, monsieur! Louis-Napoléon est un homme de génie. Personne ne doute des bonnes intentions du Président. Les articles de cet homme qui a eu un lod dans toutes les cages et une main dans tout les poches me rappellent la phrase de ce personnage de comédie: «Mon prince quelconque! dîneriez-vous, prenez-vous? si vous voulez, mais vous ne m'empêcherez pas de cracher par dessus les toits que vous êtes un grand homme.

P. S.—Une personne qui arrive de Clairvaux m'écrit de chez moi à l'instant et m'apprend que la union entre les deux branches de la famille de Bourbon est définitivement signée. Voilà bien longtemps que l'on fait courir ce bruit-là; mais il me fait peut de détails tellement précis que je ne puis m'empêcher de croire que cette fois la chose pourrait bien être vraie. Si cela est, attendons-nous à recevoir au premier jour la nouvelle de l'Empire, car Louis Napoléon avait surtout en vue la fusion quand il parlait de *sourdes menées*. La fusion faite, le parti légitimiste et le parti des prêtres lui échappent, et il ne peut plus se maintenir que par la guerre ou la violence. Vous savez où conduit la guerre, vous savez aussi combien dure la violence. X....

VENTE DE PROPRIÉTÉS.—Le prix des immeubles continue à s'améliorer et à augmenter de valeur. C'est là un signe irréconsidéré du rétablissement de la confiance et de la prospérité publique. Sept propriétés appartenant à la succession Laurans ont été vendues hier par M. Vigné, encanteur, et ont été adjugées à ces prix:

Un magasin en briques rue l'Hospitalais, $10,000;
Un magasin en briques rue Mile-Levée, $15,000;
Un magasin en briques encoignure des rues Magazine et Gravier, $30,700;
Les deux Stores, $18,000;
Un magasin en face du marché aux légumes, $11,400;
Deux petites maisons rue Condé, $7,500;
300 actions de la Banque de l'Union, à $90 15 cts., $6,075.

Le montant de la vente s'élève à $90,675.

THÉATRE D'ORLÉANS.—M. Sage prend son bénéfice dimanche prochain. Ce consciencieux artiste, attaché à notre scène depuis plusieurs années, mérite les bienveillans encouragemens du public. Il est du petit nombre de ceux qui ont attaché leur fortune à celle de notre théâtre et qui lui sont restés fidèles dans les mauvais jours comme aux époques de prospérité. On annonce d'ailleurs merveille pour la représentation de dimanche: nous en dirons un mot lorsque le programme nous sera remis.

CONCERT.—Mlle Parodi donne ce soir dans la Salle de l'Armory un grand concert au bénéfice de Mlle Patti, la fidèle compagne de l'éminentecantatrice dans la longue tournée artistique que celle-ci vient d'accomplir. Mlle Patti a elle-même un talent réel qui l'étoile perfectionnera. La bénéficiaire sera secondée par MM. Miska Hauser, Strakosch et Arnold. Le programme inséré plus loin est aussi riche que varié: il se compose de morceaux de Tancredi, de Lucrecia Borgia, du Barbier de Seville, de Maria Padilla, de Semiramis, d'Otello, de Maria de Rohan, de Lucie de Lammermoor, d'Attila, etc. Prix d'entrée $1.

DOUSWELL—Le steamer *Dowell* vient d'être complètement réparé et reprendra ses voyages à la Balize. Il quittera la Nouvelle-Orléans tous les samedis à dix heures du matin et sera de retour le lundi matin. Voir aux annonces.

Nous prions l'honorable ARISTIDE LAMBERT de recevoir nos remerciemens pour les documens publics qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre.

Congrès.

Séance du 22 avril.

SÉNAT.—Le secrétaire donne lecture d'un message du Président dans lequel ce magistrat appelle l'attention du Sénat sur l'état des affaires dans l'Oregon relativement au siège du gouvernement territorial. Le Président invite le Congrès à résoudre la question et à décréter l'établissement du siège du gouvernement dans une localité quelconque.

M. Mangum prend la parole pour porter à la connaissance du Sénat quelques explications personnelles. J'ai été accusé, dit-il, dans une publication du *New-York Herald* qui a été accueillie et publiée, d'avoir pactisé avec le sénateur de New-York et d'avoir arrêté les bases d'une commune alliance à la table même de ce dernier. On m'a accusé de m'être laissé guider par des motifs intéressés et que ma conduite dans une réunion récente des whigs du Congrès m'a été dictée par le désir d'arriver à un poste éminent. On a dit que je m'étais entendu avec M Seward et que je m'étais fait décerner la présidence du *caucus* pour combattre certaines candidatures et certains projets. Tout cela est de la dernière fausseté. Pourquoi l'*Express* garde-t-il le silence sur l'auteur de cette lettre? Je le connais moi; c'est un des éditeurs de ce journal. Le langage qu'il emploie est le même dont on s'est servi au sein de la réunion. J'accuse à mon tour l'auteur de la lettre, quelqu'il soit, de mensonge frauduleux calculé. J'exonérais peut être un pauvre folliculaire désireux d'attirer sur lui à tout prix l'attention publique; mais on attend mieux d'un journaliste qui occupe une haute position, qui est reçu honorablement dans le monde, qui a voitures et domestiques. Je n'ai autour de cette lettre, je le répète, ni des écrivains de l'*Express*, il ne m'a pas seulement calomnié, il prouve qu'il n'a dans le cœur aucun sentiment honorable et qu'il est étranger aux usages de la société. Il mérite d'être chassé du cercle d'hommes honnêtes. Cet éditeur, pour le désigner enfin plus complètement, fait maintenant partie de l'autre Chambre.

Le président appelle M. Mangum à l'ordre.

M. Mangum.—Vous avez raison de me rappeler à l'ordre, je sais que j'ai enfreint le règlement, mais j'ai dit ce que j'avais à dire.

Le Sénat prend en considération le bill de répartition, l'amende et l'adopte. Le bill accorde au membre additionnel à la Caroline du Sud et deux membres à la Californie: le nombre total des représentans est fixé à 234.

Le bill de défaut est pris en considération, et le Sénat délibère sur l'amendement dont l'objet est d'accorder une subvention aux steamers de la Balize. M. Miller prend la parole pour la faveur de l'amendement. Il croit que le gouvernement aurait tort de refuser à M. Collins les secours qu'il demande. Il importe de maintenir la suprématie de notre marine à vapeur.

La séance est levée et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill qui accorde un certain nombre d'acres de terres aux chefs de famille. M. Maloney et M. Sutherland prennent successivement la parole, puis la Chambre s'ajourne.

NOMINATIONS.—Les nominations suivantes faites par le président ont été ratifiées par le Sénat:

WILLIAM L. J. KIDERLIN, consul des Etats-Unis à Zurich, en Suisse.

JOHN EDWARD HOULTON, député estimateur à la douane de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de M. A. Métayé.

Le président des Etats-Unis a officiellement reconnu M. Wye E. Jones comme vice-consul du Mexique à San Francisco.

RIO JANEIRO.—Il a été reçu à New-York des avis récents de Rio-Janeiro. La fièvre jaune sévissait dans cette ville avec une certaine intensité. Les nouvelles politiques n'offrent aucune importance. Le gouvernement a décrété une réduction des droits d'arrivage que les navires étrangers étaient tenus d'acquitter jusqu'à présent. Ces droits ne seront plus, à partir du 1er juillet prochain, que de 300 reaux. Les affaires étaient languissantes, bien que les importations fussent considérables. Il n'y avait guère d'activité sur la place que dans les cafés.

Le steamer *Sierra Nevada* a quitté New-York le 29 de ce mois, avec un grand nombre de passagers pour Chagres et Navy-Bay.

Chronique locale.

L'affaire de James Green et George Harris, accusés d'avoir mis à terre avec intention de tuer sur la personne du lieutenant Hughes de la police du 1er district, commencée mercredi, n'a pu se terminer que hier à 1 heure 1/2 M. Lassaut a été nommé avec M. Duplantier avec le sieur de la sténographie Catherine Hoy» à l'hôtel St-Louis. Il paraît que Green, qui est un voleur de profession, essayait de voler un cheval et une voiture appartenant au lieutenant Hughes à vouloir l'arrêter; c'est alors qu'il lui infligé un violent coup qui l'a terrassé. La jury a prononcé l'accusé Green coupable, et conformément à la loi Bachanan qui prédisait le cour en l'absence du juge Lame et a peu d'instans après qu'il était retenu dans un réseau d'or doit chaque maille s'agencait dans un petit chaton de saphir.

La fille de cette duchesse portait trois jupes de tulle blanc garnies d'un simple chef d'argent. Elle avait sur la tête une guirlande de lauriers dont les fleurs et feuillage étaient aussi en argent. Cette guirlande entourait le derrière de la coiffure et venait se perdre dans les bandes anglaises de la jeune fille. C'était ravissant. Les matrones de cette année étaient riches, mais si peu lourdes. Des velours, des satins des epaends, des duphines, des bonnets rouges dentelle ou en dentelle d'immenses rubans, les petits chapeaux retournés en l'air, beaucoup de coiffures à la Greta, des nattes en couronnes dans lesquelles se pique une constellation toute guirlée de diamants ou de pierreries, des cheveux relevés comme les crêpes de nos grands mères, des anglaises, des bandeaux soufflés, des dentins, tout ce qui plaît, tout ce qui siied, voilà la mode. La tendance est à la fantaisie, les caractères d'époques sont effacés. On met de tout partout jusque sur les chaises qui sont tissus d'or. On porte des bottines à talons avec des bas à la crispin, sous les larges manches. Cela du soir sont excessivement courtes. Jamais on n'a été plus décolté.

Je m'aperçois que je ne vous ai point parlé de M. Emile de Girardin. Passer des modes et des jolies femmes à ce journaliste, la transition est rude. M. de Girardin qui avait été exilé, quatres disent qu'il s'était fait exiler) après le décembre, vient de revenir en France. M. de Girardin parti pour Bruxelles, aussitôt déclaré de la liberté absolue, revient de Bruxelles, converti au principe d'autorité. Il joue dans la comédie bonapartiste le rôle d'opposant, mais on sait trop cela signifie. Quelle opposition, monsieur! Louis-Napoléon est un homme de génie. Personne ne doute des bonnes intentions du Président. Les articles de cet homme qui a eu un lod dans toutes les cages et une main dans tout les poches me rappellent la phrase de ce personnage de comédie: «Mon prince quelconque! dîneriez-vous, prenez-vous? si vous voulez, mais vous ne m'empêcherez pas de cracher par dessus les toits que vous êtes un grand homme.

P. S.—Une personne qui arrive de Clairvaux m'écrit de chez moi à l'instant et m'apprend que la union entre les deux branches de la famille de Bourbon est définitivement signée. Voilà bien longtemps que l'on fait courir ce bruit-là; mais il me fait peut de détails tellement précis que je ne puis m'empêcher de croire que cette fois la chose pourrait bien être vraie. Si cela est, attendons-nous à recevoir au premier jour la nouvelle de l'Empire, car Louis Napoléon avait surtout en vue la fusion quand il parlait de *sourdes menées*. La fusion faite, le parti légitimiste et le parti des prêtres lui échappent, et il ne peut plus se maintenir que par la guerre ou la violence. Vous savez où conduit la guerre, vous savez aussi combien dure la violence. X....

VENTE DE PROPRIÉTÉS.—Le prix des immeubles continue à s'améliorer et à augmenter de valeur. C'est là un signe irréconsidéré du rétablissement de la confiance et de la prospérité publique. Sept propriétés appartenant à la succession Laurans ont été vendues hier par M. Vigné, encanteur, et ont été adjugées à ces prix:

Un magasin en briques rue l'Hospitalais, $10,000;
Un magasin en briques rue Mile-Levée, $15,000;
Un magasin en briques encoignure des rues Magazine et Gravier, $30,700;
Les deux Stores, $18,000;
Un magasin en face du marché aux légumes, $11,400;
Deux petites maisons rue Condé, $7,500;
300 actions de la Banque de l'Union, à $90 15 cts., $6,075.

Le montant de la vente s'élève à $90,675.

THÉATRE D'ORLÉANS.—M. Sage prend son bénéfice dimanche prochain. Ce consciencieux artiste, attaché à notre scène depuis plusieurs années, mérite les bienveillans encouragemens du public. Il est du petit nombre de ceux qui ont attaché leur fortune à celle de notre théâtre et qui lui sont restés fidèles dans les mauvais jours comme aux époques de prospérité. On annonce d'ailleurs merveille pour la représentation de dimanche: nous en dirons un mot lorsque le programme nous sera remis.

CONCERT.—Mlle Parodi donne ce soir dans la Salle de l'Armory un grand concert au bénéfice de Mlle Patti, la fidèle compagne de l'éminentecantatrice dans la longue tournée artistique que celle-ci vient d'accomplir. Mlle Patti a elle-même un talent réel qui l'étoile perfectionnera. La bénéficiaire sera secondée par MM. Miska Hauser, Strakosch et Arnold. Le programme inséré plus loin est aussi riche que varié: il se compose de morceaux de Tancredi, de Lucrecia Borgia, du Barbier de Seville, de Maria Padilla, de Semiramis, d'Otello, de Maria de Rohan, de Lucie de Lammermoor, d'Attila, etc. Prix d'entrée $1.

DOUSWELL—Le steamer *Dowell* vient d'être complètement réparé et reprendra ses voyages à la Balize. Il quittera la Nouvelle-Orléans tous les samedis à dix heures du matin et sera de retour le lundi matin. Voir aux annonces.

Nous prions l'honorable ARISTIDE LAMBERT de recevoir nos remerciemens pour les documens publics qu'il a eu l'obligeance de nous transmettre.

Congrès.

Séance du 22 avril.

SÉNAT.—Le secrétaire donne lecture d'un message du Président dans lequel ce magistrat appelle l'attention du Sénat sur l'état des affaires dans l'Oregon relativement au siège du gouvernement territorial. Le Président invite le Congrès à résoudre la question et à décréter l'établissement du siège du gouvernement dans une localité quelconque.

M. Mangum prend la parole pour porter à la connaissance du Sénat quelques explications personnelles. J'ai été accusé, dit-il, dans une publication du *New-York Herald* qui a été accueillie et publiée, d'avoir pactisé avec le sénateur de New-York et d'avoir arrêté les bases d'une commune alliance à la table même de ce dernier. On m'a accusé de m'être laissé guider par des motifs intéressés et que ma conduite dans une réunion récente des whigs du Congrès m'a été dictée par le désir d'arriver à un poste éminent. On a dit que je m'étais entendu avec M Seward et que je m'étais fait décerner la présidence du *caucus* pour combattre certaines candidatures et certains projets. Tout cela est de la dernière fausseté. Pourquoi l'*Express* garde-t-il le silence sur l'auteur de cette lettre? Je le connais moi; c'est un des éditeurs de ce journal. Le langage qu'il emploie est le même dont on s'est servi au sein de la réunion. J'accuse à mon tour l'auteur de la lettre, quelqu'il soit, de mensonge frauduleux calculé. J'exonérais peut être un pauvre folliculaire désireux d'attirer sur lui à tout prix l'attention publique; mais on attend mieux d'un journaliste qui occupe une haute position, qui est reçu honorablement dans le monde, qui a voitures et domestiques. Je n'ai autour de cette lettre, je le répète, ni des écrivains de l'*Express*, il ne m'a pas seulement calomnié, il prouve qu'il n'a dans le cœur aucun sentiment honorable et qu'il est étranger aux usages de la société. Il mérite d'être chassé du cercle d'hommes honnêtes. Cet éditeur, pour le désigner enfin plus complètement, fait maintenant partie de l'autre Chambre.

Le président appelle M. Mangum à l'ordre.

M. Mangum.—Vous avez raison de me rappeler à l'ordre, je sais que j'ai enfreint le règlement, mais j'ai dit ce que j'avais à dire.

Le Sénat prend en considération le bill de répartition, l'amende et l'adopte. Le bill accorde au membre additionnel à la Caroline du Sud et deux membres à la Californie: le nombre total des représentans est fixé à 234.

Le bill de défaut est pris en considération, et le Sénat délibère sur l'amendement dont l'objet est d'accorder une subvention aux steamers de la Balize. M. Miller prend la parole pour la faveur de l'amendement. Il croit que le gouvernement aurait tort de refuser à M. Collins les secours qu'il demande. Il importe de maintenir la suprématie de notre marine à vapeur.

La séance est levée et le Sénat s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—La Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le bill qui accorde un certain nombre d'acres de terres aux chefs de famille. M. Maloney et M. Sutherland prennent successivement la parole, puis la Chambre s'ajourne.

NOMINATIONS.—Les nominations suivantes faites par le président ont été ratifiées par le Sénat:

WILLIAM L. J. KIDERLIN, consul des Etats-Unis à Zurich, en Suisse.

JOHN EDWARD HOULTON, député estimateur à la douane de la Nouvelle-Orléans, en remplacement de M. A. Métayé.

Le président des Etats-Unis a officiellement reconnu M. Wye E. Jones comme vice-consul du Mexique à San Francisco.

RIO JANEIRO.—Il a été reçu à New-York des avis récents de Rio-Janeiro. La fièvre jaune sévissait dans cette ville avec une certaine intensité. Les nouvelles politiques n'offrent aucune importance. Le gouvernement a décrété une réduction des droits d'arrivage que les navires étrangers étaient tenus d'acquitter jusqu'à présent. Ces droits ne seront plus, à partir du 1er juillet prochain, que de 300 reaux. Les affaires étaient languissantes, bien que les importations fussent considérables. Il n'y avait guère d'activité sur la place que dans les cafés.

Le steamer *Sierra Nevada* a quitté New-York le 29 de ce mois, avec un grand nombre de passagers pour Chagres et Navy-Bay.

Chronique locale.

L'affaire de James Green et George Harris, accusés d'avoir mis à terre avec intention de tuer sur la personne du lieutenant Hughes de la police du 1er district, commencée mercredi, n'a pu se terminer que hier à 1 heure 1/2 M. Lassaut a été nommé avec M. Duplantier avec le sieur de la sténographie Catherine Hoy» à l'hôtel St-Louis. Il paraît que Green, qui est un voleur de profession, essayait de voler un cheval et une voiture appartenant au lieutenant Hughes à vouloir l'arrêter; c'est alors qu'il lui infligé un violent coup qui l'a terrassé. La jury a prononcé l'accusé Green coupable, et conformément à la loi Bachanan qui prédisait le cour en l'absence du juge Lame et a peu d'instans après qu'il était retenu dans un réseau d'or doit chaque maille s'agencait dans un petit chaton de saphir.

Un nommé James Prague a été hier dans la rue St-Joseph, un coup de fusil sur Henry Sherman, qui a été blessé assez dangereusement et l'accusé a été admis à fournir caution.

—John Williams, accusé d'avoir volé un jambon sur la Levée, sera examiné samedi devant le recorder Winter.

—M. Steel, accusé d'avoir volé du linge, pour une valeur de $200 dans une maison de la rue du Clitque, sera examiné le même jour.

—L'examen de A. J. Faraday, accusé d'avoir volé divers objets dans un magasin de la rue St-Charles, a été renvoyé pour cause de maladie.

—James Shriocke, accusé d'avoir volé un marteau à Jos Reynolds, sera examiné aujourd'hui.

—Cott, alias Charles Bell, a été envoyé hier par le recorder Winter devant le premier cour de district comme la prévention d'avoir volé une négresse marronne.

—John Brown a été traduit hier devant le recorder Winter sous la prévention d'avoir fait passer deux billets faux de $20. Cette affaire sera examinée samedi.

—Deux individus se sont introduits mercredi soir, avec effraction, dans la maison de Jacob Dethemer, rue Chalmette, et allaient enlever ce qui se trouvait dans la maison, sans l'apparition subite de Mme Jacob qui a eu, par son attitude énergique, empêcher leur coupable dessein.

LA GUERRE

Nous trouvons dans le *Siècle* un remarquable article d'Eugène Pelletan, écrit avec la verve ordinaire de ce polémiste et empreint d'une incontestable hauteur de vues. Nous croyons devoir le reproduire:

Un bruit de guerre a déjà plusieurs fois couru dans le public. Un jour la France devait entrer en Belgique, un autre jour en Suisse. Le *Moniteur* a cru devoir démentir officiellement cette rumeur. Nous n'avons pas besoin de ce démenti pour rassurer notre esprit. Lorsque nous voulions connaître la vérité en politique, nous consultons la force des choses bien plus que la réalité des hommes d'Etat. Or, la force des choses nous dit que la guerre est impossible.

Entrer en Belgique, en Suisse, sans provocation, sur un simple prétexte! mais c'est déclarer *ex abrupto* à la carte de l'Europe; mais c'est mettre l'Europe sur pied pour repousser notre agression; mais c'est violer à notre porte notre loi de nature; car la Belgique et la Suisse n'existent pas seulement par le hasard des traités, mais elles existent encore par cette dynamique instinctive des peuples qui interpose toujours des Etats tampons entre les grands Etats pour éviter les frottements; c'est soulever enfin une guerre universelle sans autre échappatoire possible pour la France qu'une nouvelle invasion, car l'Angleterre dépenserait jusqu'à son dernier écu plutôt que de laisser notre drapeau flotter sur l'Escaut, et l'Allemagne jusqu'à sa dernière cartouche plutôt que de laisser notre grande couleur à Strasbourg.

La France pourrait encore tenter une guerre universelle à propos du siècle passé; mais depuis lors, l'audacieuse a vu tout un monde nouveau se constituer une semble moins nécessaire de la part de ceux dont la noble mission est de faire dominer et respecter le droit.

«Plus l'autorité repose sur une base incontestable, plus elle doit être naturellement détestée par vous.

«Depuis le jour où le dogme de la souveraineté du peuple est venu remplacer le principe du droit divin, on peut dire qu'aucun gouvernement n'a été aussi légitime que le nôtre.

«En 1814, 4 millions de suffrages, en proclamant l'hérédité du pouvoir dans ma famille, me désignèrent comme l'héritier de l'empire.

«En 1848, près de six millions m'appelèrent à la tête de la république.

«En 1851, près de 8 millions m'y maintinrent.

«Ainsi, en me prêtant serment, ce n'est p